



## FICHE DE FERME

### LES RUCHERS DE SALLAGRIFFON

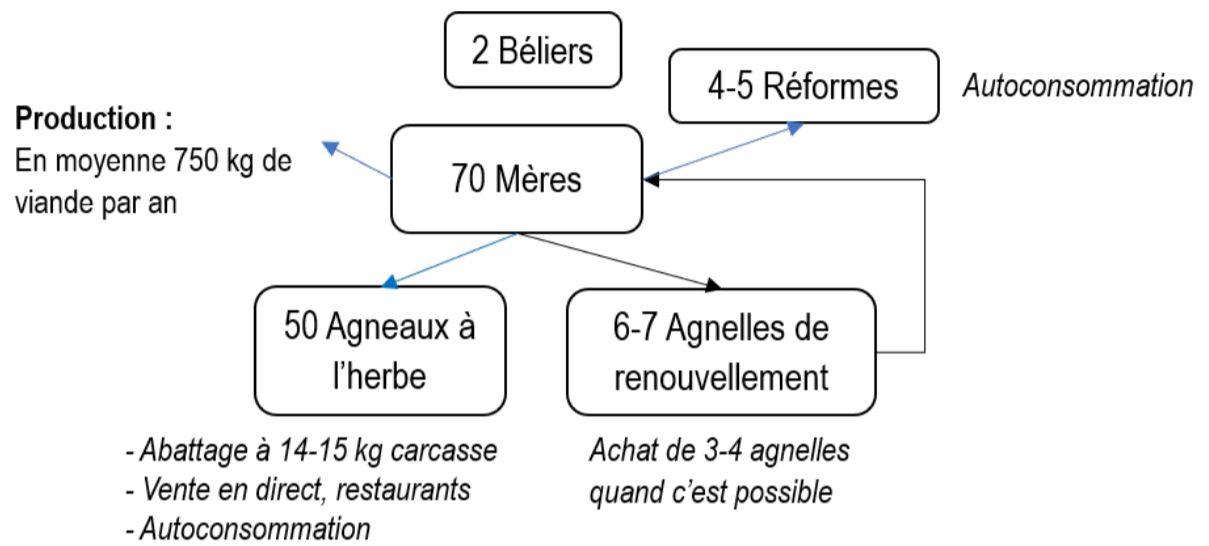
#### GIEE AUTONOMIE ALIMENTAIRE DES ÉLEVAGES FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Florence et Jean-Claude Bonnard se sont engagés dans le GIEE, avec la volonté d'améliorer la productivité des terres consacrées à l'élevage. Bien qu'autonomes d'un point de vue fourrager, ils souhaitent travailler la thématique afin de maintenir leur production de fourrages, tout en libérant des parcelles pour de la production alimentaire humaine.

La présente fiche se concentre sur l'atelier d'élevage mais il repose en partie sur la complémentarité avec d'autres ateliers de production (apiculture, production de céréales) et d'accueil (gîte à la ferme). Il y a une logique de diversification des activités qui permettent de lisser les aléas. Pour en savoir plus sur la ferme dans son intégralité, consultez la [fermoscopie des Ruchers de Sallagriffon](https://www.bio-provence.org/MG/pdf/vf_ruchers_de_sallagriffon.pdf) : [https://www.bio-provence.org/MG/pdf/vf\\_ruchers\\_de\\_sallagriffon.pdf](https://www.bio-provence.org/MG/pdf/vf_ruchers_de_sallagriffon.pdf)

#### DESCRIPTION DU TROUPEAU

Race : Mourérous



#### CARACTÉRISTIQUES DE LA FERME



**LES RUCHERS DE SALLAGRIFFON**  
06910 Sallagriffon  
Alpes Maritimes (06)



**ANNÉE D'INSTALLATION**  
1995 avec conversion en AB directe



**TYPE DE PRODUCTION**  
Viande (ovins)  
Miel (120 ruches)  
Céréales



**SAU**  
55,5 ha dont 3,5 ha de parcelles en agroforesterie (650 arbres)



**MAIN D'ŒUVRE**  
2,5 UTH



**TYPE DE SOL**  
Argilo calcaire



**ACCES A L'EAU**  
- Eau du réseau (abreuvement)  
- bassin de rétention de 3000 m<sup>3</sup> (pour agroforesterie)



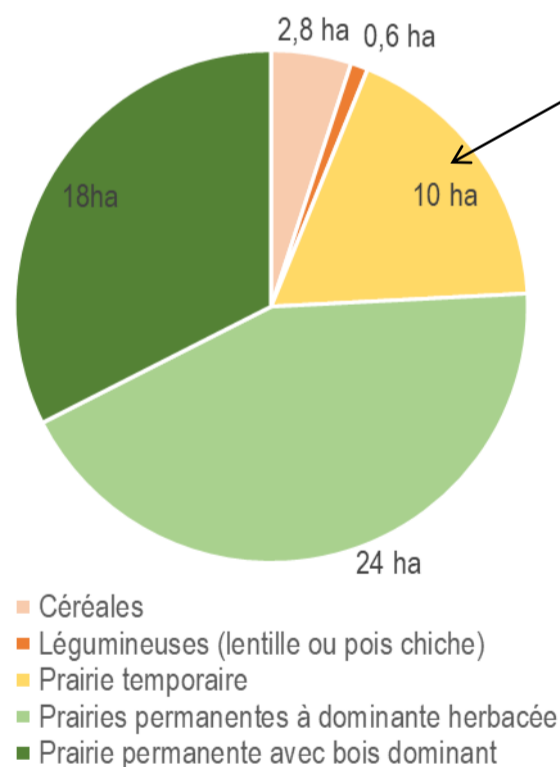
**COMMERCIALISATION**  
AMAP  
Vente directe  
Restaurants (viande)  
Magasin de producteurs  
Marchés paysans

#### SURFACES PASTORALES ET FOURRAGERES

**Rotation :** Céréale / Vesce-seigle / Dérobée d'été (ex : mélange à base de sorgho) / Céréale ou vesce-avoine ou seigle-féverole

##### Pâturage :

- Gestion du pâturage : en parcs la journée
- Nuit en bergerie (présence du loup)
- Montée en estives des mères en complément, entre juin et octobre



- 6 ha de vesce-seigle : Implantation à la moisson. Pâturage en fin d'automne quand il y a assez d'herbe. Fauche en mai et implantation de la dérobée en direct.
- Luzerne, sainfoin. Re-semées tous les 2-3 ans (mais problèmes de cuscute). Fauche en juin-juillet, et pâturage des repousses à l'automne

#### CALENDRIER ALIMENTAIRE

	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui	Juil	Aoû	Sept	Oct	Nov	Déc
	Mises-bas →			Abattage des agneaux →								
<b>Brebis</b>	Animaux en bergerie			Pâturage à la ferme Nuit en bergerie			Pâturage en estive (mères)			Pâturage à la ferme Nuit en bergerie		
	Foin 2kg/brebis/j			Foin en complément du pâturage						Foin en complément du pâturage		
	Orge (environ 1 t/3 mois)											
<b>Agneaux (3-5 mois)</b>	Avec les mères					Pâturage à la ferme Nuit en bergerie						



# LA DÉMARCHE

## S'adapter au changement climatique et augmenter l'autonomie fourragère

### OBSERVATIONS DU PAYSAN SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE LOCALEMENT

- Les années de sécheresse sont très inquiétantes, notamment :
  - en 2017, où il a manqué d'herbe pour nourrir le troupeau tellement le déficit était important,
  - en 2022, où il y a eu des coupures d'eau, même celle pour l'usage domestique
- Il manque de pluie en fin d'été : il est nécessaire de chercher des variétés très résistantes à la sécheresse pour les couverts d'été

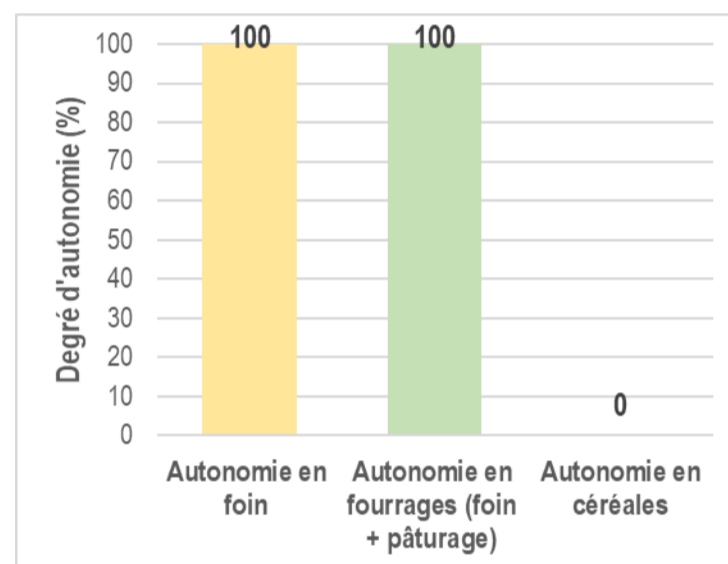
### QUELQUES INDICATEURS SUR L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE

**Production de foin moyenne :** Environ 20 à 25 T/an

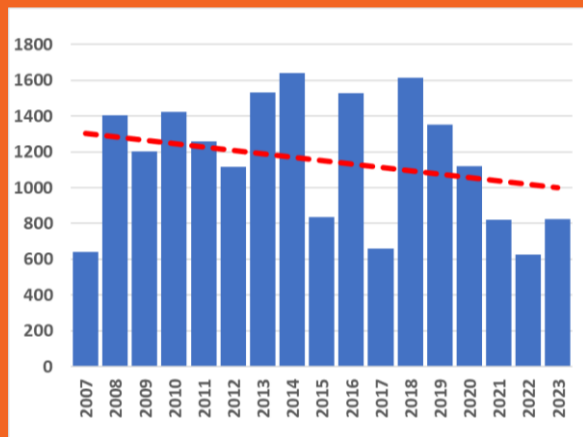
**Consommation moyenne de foin :** Environ 23 T/an

**Part des charges liées à l'alimentation dans les charges opérationnelles :**

- 10% (uniquement céréales achetées)
- 41% en comptant les semences pour les prairies (pâturage/foin)



### EVOLUTION DES PRÉCIPITATIONS DE 2007 À 2023 – STATION LE MAS



En bleu : cumul annuel des hauteurs des précipitations (mm)

En rouge : courbe de tendance linéaire

Source : Données Météo France  
(<https://meteo.data.gouv.fr/>)

### POUR EN SAVOIR



Par mail

[agribio06.agnes@bio-provence.org](mailto:agribio06.agnes@bio-provence.org)



Site internet

<https://www.bio-provence.org/Agribio-06>



Rédaction Agnès SARALE

Crédits photos Agribio 06, Bergerie la Giugigiola

Mise en page Adaptation à partir du modèle par Agata Communication

Agribio Alpes-Maritimes 10-12 rue des Arbousiers, 06510 CARROS

### ZOOM

#### EXPERIMENTER SUR DES DEROBES D'ÉTÉ

##### Intensifier la production des parcelles fourragères

Florence et Jean-Claude sont très sensibles aux questions de protection et d'amélioration de la qualité des sols. Ils travaillent de manière à avoir un sol couvert tout au long de l'année, avec un travail du sol superficiel, quand nécessaire.

La volonté de Jean-Claude et Florence est d'améliorer la qualité de leurs sols, leurs capacités de rétention de l'eau et ainsi avoir de meilleurs rendements d'herbe par unité de surface. Les objectifs sont de réduire la proportion des terres destinées à l'alimentation animale, tout en maintenant leur autonomie fourragère, et de consacrer les terres libérées à des cultures pour des céréales et des légumineuses à destination de l'alimentation humaine, et éventuellement un peu pour les animaux.

##### A la recherche d'un couvert d'été résistant à la sécheresse et productif

Afin d'assurer une couverture du sol en été, Jean-Claude et Florence font des essais pour trouver des cultures dérobées d'été adaptées aux conditions sèches.

Idéalement, ces cultures permettraient de produire de la ressource fourragère pâturable pour l'automne. A l'heure actuelle, la production de biomasse reste trop faible pour remplir ce rôle. Le couvert est broyé et restitué au sol, qui est scalpé. Cette pratique permet de faire un apport de matière organique au sol et travailler sur le long terme sur la qualité du sol.

Les expérimentations sont toujours en cours avec un mélange de sorgho-crotalaire-tournesol-radis, qui semble assez bien résister au sec.



AGRIBIO 06  
Les Paysans  
Biologiques des  
Alpes-Maritimes

Avec le soutien  
financier de



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'ALIMENTATION